

Condition de remboursement : Un remboursement peut être envisagé si la demande est écrite et justifiée par la présentation d'un certificat médical de dispense de l'activité artistique pendant au moins un mois et sous réserve de production dans les 15 jours de son établissement, conformément aux conditions énoncées dans le règlement intérieur du CEAM. Dans le cas où il serait impossible au CEAM d'assurer les cours, les adhérents n'auront aucun droit à remboursement.

Licence pour la photo : 07-22-02
Photo prise par : M. GILLES S LUCAS
Date : 03/07/2019 20:45:44
ID : 2019-TROND-2019-07-03-14-00-14

Sweat	30 €
-------	------

TOURNAGES : REDEVANCE PRINCIPALE

catégorie 1 : LM, fiction TV, plateformes

LIEUX	journée semaine	nuit dimanche jours fériés	Demi-journée semaine	Demi-nuit demi-journée dimanche et jours fériés	journée occupation sans tournage
PRESTATION DE BASE	1338 €	2010 €	667 €	1005 €	500 €
Bâtiments municipaux et/ou publics, Villages ostréicoles	1338 €	1667 €	667 €	1005 €	672 €
Marchés	556 €	667 €	278 €	333 €	278 €
Etablissements scolaires municipaux y compris écoles d'enseignement artistique (musique, danse)	354 €	505 €	167 €	333 €	278 €
Etablissements sportifs municipaux	556 €	838 €	278 €	419 €	278 €
Cimetières	278 €	449 €	141 €	222 €	167 €
Bibliothèques, médiathèques, établissements culturels	354 €	449 €	167 €	222 €	278 €
Salles municipales	354 €	838 €	167 €	419 €	278 €
Propriétés municipales	354 €	838 €	167 €	419 €	278 €
Usage d'un drône	1338 €	2232 €	667 €	1116 €	

*

TOURNAGES : REDEVANCE PRINCIPALE

catégorie 2 : « films, photos, clips » publicitaires

LIEUX	journée semaine	nuit dimanche jours fériés	Demi-journée semaine	Demi-nuit demi-journée dimanche et jours fériés	journée occupation sans tournage
PRESTATION DE BASE	2788 €	3939 €	1394 €	1949 €	1116 €
Bâtiments municipaux et/ou publics /Villages Ostréicoles	2788 €	3333 €	1826 €	1949 €	1338 €
Marchés	838 €	1338 €	419 €	667 €	500 €
Etablissements scolaires municipaux y compris écoles d'enseignement artistique (musique, danse)	500 €	1005 €	419 €	500 €	500 €
Etablissements sportifs municipaux	838 €	1672 €	419 €	838 €	500 €
Cimetières	500 €	838 €	253 €	419 €	333 €
Bibliothèques, médiathèques, établissements culturels	500 €	1005 €	253 €	500 €	838 €
Salles municipales	838 €	1672 €	419 €	838 €	500 €
Propriétés municipales	838 €	1672 €	419 €	838 €	500 €
Usage d'un drone	2222 €	4010 €	1116 €	2005 €	

TOURNAGES : REDEVANCE PRINCIPALE					
catégorie 3 : CM, documentaire, œuvre web hors plateformes, clip autoproduit					
LIEUX	journée semaine	nuit dimanche jours fériés	Demi-journée semaine	Demi-nuit demi-journée dimanche et jours fériés	journée occupation sans tournage
PRESTATION DE BASE	179 €	268 €	89 €	136 €	89 €
Bâtiments municipaux et/ou publics /Villages Ostréicoles	268 €	402 €	136 €	200 €	136 €
Marchés	45 €	71 €	25 €	35 €	25 €
Etablissements scolaires municipaux y compris écoles d'enseignement artistique (musique, danse ...)	45 €	71 €	25 €	35 €	25 €
Etablissements sportifs municipaux	45 €	71 €	25 €	35 €	25 €
Cimetières	45 €	70 €	25 €	35 €	25 €
Bibliothèques, médiathèques, établissements culturels	89 €	136 €	45 €	71 €	45 €
Salles municipales	268 €	402 €	136 €	200 €	247 €
Propriétés municipales	268 €	402 €	136 €	200 €	247 €
Usage d'un drone	222 €	334 €	111 €	167 €	

**REDEVANCE
D'OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC
POUR LES VEHICULES
DE PRISE DE VUE**

TYPE D'INSTALLATION	TARIF PAR JOUR (réservation ou occupation)
1 véhicule technique ou de jeu	83 €
1 petit groupe électrogène	83 €
1 tente régie	49 €
1 camion groupe électrogène	168 €
1 Bateau technique ou jeu	83 €
1 barnum	168 €
1 à 7 véhicules (tout type)	116 €
8 à 12 véhicules (tout type)	250 €
13 à 20 véhicules (tout type)	334 €
21 à 40 véhicules (tout type)	669 €
plus de 40 véhicules (tout type)	1171 €

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

SLO

ID : 033-213302367-20251216-D142_2025-DE